Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2 Cusé de réception en préfecture (M57) 1500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune: Commune de Jussac (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune de Jussac (2)

Numéro SIRET: 21150083000016

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable Aurillac

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Commune de Jussac (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 36 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 38 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 41 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 45 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 48 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 52 B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 54 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

66

	Date de réception préfecture : 17/04/2025
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	65
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	.
v - mice et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2093

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	755.03
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	952.51
3	Dépenses d'équipement brut / population	1006.08
4	Encours de dette / population (2) (3)	669.27
5	DGF / population	293.21
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51.39 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88.7983 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	105.62 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	70.2639 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	20.73 %

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération $N^{\circ}...\ du\ ...$
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
I EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)
C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 466 609,67	3 052 308,68	-226 997,62	A1 358 701,39
Investissement	897 632,42	1 085 918,63	(3) -403 815,01	A2 -215 528,80
Fonctionnement	1 568 977,25	1 966 390,05	(4) 176 817,39	A3 574 230,19

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 148 040,7	3 III + IV 185 942,00	B1 37 901,22
Investissement	I 148 040,7	3 III 185 942,00	B2 37 901,22
Fonctionnement	0,0	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	396 602,61
Investissement	A2 + B2	-177 627,58
Fonctionnement	A3 + B3	574 230,19

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(l) 148 040,78
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10001	Opération d'équipement n° 10001	1 526,40
10005	Opération d'équipement n° 10005	20 595,52
12	Opération d'équipement n° 12	10 105,98
28	Opération d'équipement n° 28	99 817,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 995,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 265945 de réception en préfecture (M57) - Commune de Jussac - BP - 265941500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 185 942,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	185 942,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS A

	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 295 721,91	2 473 349,49
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	148 040,78	185 942,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	215 528,80	0,00
=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	2 659 291,49	2 659 291,49
	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 390 195,61	1 993 593,00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	396 602,61
=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	2 390 195,61	2 390 195,61
TOTAL DU BUDGET (4)	5 049 487,10	5 049 487,10
R 0 R 0	testes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 01 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) = Fotal de la section d'investissement (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget + testes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 02 Résultat de fonctionnement reporté (1) = Fotal de la section de fonctionnement (3)	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) +

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	Griapia o(o)	
AP N°2024-1	Création d'un nouveau restaurant scolaire et d'un espace périscolaire		2 297 051,94
TOTAL			2 297 051,94
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		2 297 051,94

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé	Griapin s(s)		
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽²⁾ L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

=

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Ш **EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT** C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire,	D INVESTISSE		W. C. L.	TOTAL
Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	8 860,00	10 105,98	6 150,00	6 150,00	16 255,98
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	158 394,99	17 521,41	104 480,00	104 480,00	122 001,41
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 017 398,00	120 413,39	1 960 091,91	1 960 091,91	2 080 505,30
Total de	es dépenses d'équipement	1 199 652,99	148 040,78	2 105 721,91	2 105 721,91	2 253 762,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 400,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	212 400,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 412 052,99	148 040,78	2 295 721,91	2 295 721,91	2 443 762,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	45 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre tissement	45 000,00		0,00	0,00	0,00

	TOTAL	1 457 052,99	148 040,78	2 295 721,91	2 295 721,91	2 443 762,69
•		•	*		•	

215 528,80 D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

2 659 291,49 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	438 692,40	185 942,00	708 495,35	708 495,35	894 437,35
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	230 301,59	0,00	658 483,50	658 483,50	658 483,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	668 993,99	185 942,00	1 366 978,85	1 366 978,85	1 552 920,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	202 878,00	0,00	113 825,00	113 825,00	113 825,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	389 315,01	0,00	177 627,58	177 627,58	177 627,58
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total de	es recettes financières	611 193,01	0,00	296 452,58	296 452,58	296 452,58
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 280 187,00	185 942,00	1 663 431,43	1 663 431,43	1 849 373,43

Total o	les recettes d'ordre d'investissement	566 181,00	809 918,06	809 918,06	809 918,06
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	26 000,00	25 668,00	25 668,00	25 668,00
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	540 181,00	784 250,06	784 250,06	784 250,06

TOTAL 1 846 368,00	185 942,00 2 473 349,49	2 473 349,49	2 659 291,49
--------------------	-------------------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

2 659 291,49 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

809 918,06

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
 II

 EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	453 628,00	0,00	486 400,00	486 400,00	486 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	796 782,00	0,00	812 100,00	812 100,00	812 100,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	242 172,00	0,00	245 777,55	245 777,55	245 777,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	1 495 582,00	0,00	1 547 277,55	1 547 277,55	1 547 277,55
66	Charges financières	36 106,00	0,00	32 800,00	32 800,00	32 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		100,00	100,00	100,00
Total d	es dépenses réelles de	1 533 688,00	0,00	1 580 277,55	1 580 277,55	1 580 277,55
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	540 181,00		784 250,06	784 250,06	784 250,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	26 000,00		25 668,00	25 668,00	25 668,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 099 869,00	0,00	2 390 195,61	2 390 195,61	2 390 195,61

809 918,06

809 918,06

809 918,06

566 181,00

_		
Ī	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 390 195,61

Total des dépenses d'ordre de

fonctionnement

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	Ī
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 915,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 088,00	0,00	68 610,00	68 610,00	68 610,00
73 Impôts et taxes (sauf le 731) 123 153,00 0,00 130 893,00 130 893,00					130 893,00	
731 Fiscalité locale 984 376,00 0,00 998 912,00 998 912,00						998 912,00
74	Dotations et participations (3)	673 022,00	0,00	748 933,00	748 933,00	748 933,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	26 024,61	0,00	25 800,00	25 800,00	25 800,00
Total de	es recettes de gestion courante	1 876 578,61	0,00	1 993 148,00	1 993 148,00	1 993 148,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	45,00	45,00	45,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3) 0,00 0,00						0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 878 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00
042 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) 45 000,00 0,00 0,00 0,00						0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	45 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 923 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					396 602,61	
					•	=
			TOTAL DES RECETT	ES DE FONCTIONNE	MENT CUMULEES	2 390 195,61

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	809 918,06
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- $(4) \ DF\ 023 = RI\ 021\ ; \ DI\ 040 = RF\ 042\ ; \ RI\ 040 = DF\ 042\ ; \ DF\ 043 = RF\ 043.$
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 000,00	0,00	190 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 170 087,68		2 170 087,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	68 675,01	0,00	68 675,01
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 443 762,69	0,00	2 443 762,69

		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	215 528,80
--	--	---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 659 291,49

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	486 400,00		486 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	812 100,00		812 100,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	245 777,55	0,00	245 777,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 800,00	0,00	32 800,00
67	Charges spécifiques (9)	100,00	0,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	100,00	25 668,00	25 768,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		784 250,06	784 250,06
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 580 277,55	809 918,06	2 390 195,61

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00		
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEE:	2 390 195,61

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 825,00	0,00	113 825,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	894 437,35	0,00	894 437,35
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	658 483,50	0,00	658 483,50
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		25 668,00	25 668,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		784 250,06	784 250,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 671 745,85	809 918,06	2 481 663,91

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	177 627,58

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 659 291,49

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	68 610,00		68 610,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	130 893,00		130 893,00
731	Fiscalité locale	998 912,00		998 912,00
74	Dotations et participations (8)	748 933,00		748 933,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	25 800,00	0,00	25 800,00
76	Produits financiers	45,00	0,00	45,00
77	Produits spécifiques (8)	400,00	0,00	400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 993 593,00	0,00	1 993 593,00

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
ı				+
Ī		396 602,61		
				=
		TOTAL DES RECETTES DE FO	ICTIONNEMENT CUMULEES	2 390 195,61

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 457 052,99	148 040,78	0,00	2 295 721,91	2 295 721,91	0,00	2 295 721,91	2 443 762,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 295,00	15 995,01	0,00	52 680,00	52 680,00	0,00	52 680,00	68 675,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
•	Total des opérations d'équipement (3)	1 074 357,99	132 045,77	0,00	2 038 041,91	2 038 041,91	0,00	2 038 041,91	2 170 087,68
Total	des dépenses d'équipement	1 199 652,99	148 040,78	0,00	2 105 721,91	2 105 721,91	0,00	2 105 721,91	2 253 762,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	212 400,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	212 400,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	1 412 052,99	148 040,78	0,00	2 295 721,91	2 295 721,91	0,00	2 295 721,91	2 443 762,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	45 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	45 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

_		
Ī	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	215 528,80

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

							_ ' ' '	
Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
	précédent (1)		les AP lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			séance			gérées dans le	gérées hors AP	
		I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							2 659 291,49	

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	1 457 052,99	185 942,00	2 295 721,91	2 295 721,91	2 481 663,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	438 692,40	185 942,00	708 495,35	708 495,35	894 437,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	230 301,59	0,00	658 483,50	658 483,50	658 483,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	668 993,99	185 942,00	1 366 978,85	1 366 978,85	1 552 920,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	202 878,00	0,00	113 825,00	113 825,00	113 825,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total de	es recettes financières	221 878,00	0,00	118 825,00	118 825,00	118 825,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	890 871,99	185 942,00	1 485 803,85	1 485 803,85	1 671 745,85
021	Virement de la section de fonctionnement	540 181,00		784 250,06	784 250,06	784 250,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	26 000,00		25 668,00	25 668,00	25 668,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	566 181,00		809 918,06	809 918,06	809 918,06

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Aff = (-(1) (2)	477.007.50
Affectation au compte 1068 (8)	1// 62/,58

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées 2 659 291,49		
	Total des recettes d'investissement cumulées	2 659 291,49

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 457 052,99	148 040,78	0,00	2 295 721,91	2 295 721,91	0,00	2 295 721,91	2 443 762,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 295,00	15 995,01	0,00	52 680,00	52 680,00	0,00	52 680,00	68 675,01
215731	Matériel roulant	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	5 580,07		9 480,00	9 480,00	0,00	9 480,00	15 060,07
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
21838	Autre matériel informatique	16 695,00	10 414,94		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	12 414,94
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2185	Matériel de téléphonie	3 600,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 074 357,99	132 045,77	0,00	2 038 041,91	2 038 041,91	0,00	2 038 041,91	2 170 087,68
Total des	dépenses d'équipement	1 199 652,99	148 040,78	0,00	2 105 721,91	2 105 721,91	0,00	2 105 721,91	2 253 762,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	212 400,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
1641	Emprunts en euros	212 400,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00

	Date de reception prerecture: 17/04/2025								
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	212 400,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	1 412 052,99	148 040,78	0,00	2 295 721,91	2 295 721,91	0,00	2 295 721,91	2 443 762,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	45 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	45 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	22 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	22 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	45 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10001	VOIRIE		1 940 904,39	1 526,40	331 734,96	331 734,96	0,00	331 734,96
10005	AIRE DE JEUX TERRAIN DE SPORTS		60 540,00	20 595,52	43 600,00	43 600,00	0,00	43 600,00
12	ECLAIRAGE PUBLIC		191 559,22	10 105,98	6 150,00	6 150,00	0,00	6 150,00
28	TRAVAUX DE BATIMENT		960 037,98	99 817,87	1 596 556,95	1 596 556,95	0,00	1 596 556,95
50	ECOLE		5 007,60	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70	TERRAINS		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
95	VIDEO-PROTECTION		36 996,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	TOTAL		3 195 045,19	132 045,77	2 038 041,91	2 038 041,91	0,00	2 038 041,91

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 265211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

	i
III – VOTE DU BUDGET	
1012202021	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - Acquisé de réception en préfecture (#67211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 10001 LIBELLE : VOIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 940 904,39	a 1 526,40	331 734,96	b 331 734,96	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	38 071,00	1 526,40	8 200,00	8 200,00	
2112	Terrains de voirie	32 252,20	0,00	5 000,00	5 000,00	
21568	Autre matériel, outillage incendie	5 818,80	1 526,40	3 200,00	3 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 902 833,39	0,00	323 534,96	323 534,96	
2315	Install., matériel et outill. technique	1 902 833,39	0,00	323 534,96	323 534,96	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	440 246,71	с 0,00	47 775,35	d 47 775,35
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	440 246,71	0,00	47 775,35	47 775,35
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	303 310,22	0,00	29 170,00	29 170,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	16 828,00	0,00	2 500,00	2 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	120 108,49	0,00	16 105,35	16 105,35
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-285 486,01

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQI	JIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 10005 LIBELLE: AIRE DE JEUX TERRAIN DE SPORTS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	60 540,00	a 20 595,52	43 600,00	b 43 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	60 540,00	20 595,52	40 000,00	40 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	60 540,00	20 595,52	40 000,00	40 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	80 720,00	d 80 720,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	80 720,00	80 720,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	80 720,00	80 720,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	16 524,48

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	HI
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 12 **LIBELLE: ECLAIRAGE PUBLIC** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	191 559,22	a 10 105,98	6 150,00	b 6 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	191 559,22	10 105,98	6 150,00	6 150,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	191 559,22	10 105,98	6 150,00	6 150,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-16 255,98

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
III – VOTE DO BODGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEME	ENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 28 LIBELLE : TRAVAUX DE BATIMENT NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI 211020				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	960 037,98	a 99 817,87	1 596 556,95	b 1 596 556,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 704,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	4 704,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	955 333,98	99 817,87	1 576 556,95	1 576 556,95
2313	Constructions	939 227,47	95 629,87	1 576 556,95	1 576 556,95
2315	Install., matériel et outill. technique	16 106,51	4 188,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	357 753,47	c 185 942,00	580 000,00	d 580 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	357 753,47	185 942,00	580 000,00	580 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	48 150,00	0,00	80 000,00	80 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	53 191,00	0,00	120 000,00	120 000,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	256 412,47	185 942,00	280 000,00	280 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-930 432,82

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	HI
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 50 LIBELLE: ECOLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	5 007,60	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 007,60	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	5 007,60	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 000,00
---------------------------------	------------

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	HI
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 70 LIBELLE : TERRAINS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-40 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		111
III – VOTE DO BODGET		111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUII	A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 95 **LIBELLE: VIDEO-PROTECTION** NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		36 996,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	36 996,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	36 996,00	0,00	10 000,00	10 000,00

		<u> </u>	(pour intermation)	10.00.110.111	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
TOTAL		1 457 052,99	185 942,00	2 295 721,91	2 295 721,91	2 481 663,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	438 692,40	185 942,00	708 495,35	708 495,35	894 437,35
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 288,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	122 190,00	0,00	149 170,00	149 170,00	149 170,00
13278	Autres fonds européens	25 144,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	46 905,00	0,00	80 720,00	80 720,00	80 720,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	4 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	161 995,40	185 942,00	280 000,00	280 000,00	465 942,00
1348	Autres fonds non transférables	24 610,00	0,00	16 105,35	16 105,35	16 105,35
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	230 301,59	0,00	658 483,50	658 483,50	658 483,50
1641	Emprunts en euros	230 301,59	0,00	658 483,50	658 483,50	658 483,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		668 993,99	185 942,00	1 366 978,85	1 366 978,85	1 552 920,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	202 878,00	0,00	113 825,00	113 825,00	113 825,00
10222	FCTVA	135 570,00	0,00	74 825,00	74 825,00	74 825,00
10226	Taxe d'aménagement	67 308,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		221 878,00	0,00	118 825,00	118 825,00	118 825,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
Total des recettes réelles		890 871,99	185 942,00	1 485 803,85	1 485 803,85	1 671 745,85
021	Virement de la section de fonctionnement	540 181,00		784 250,06	784 250,06	784 250,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	26 000,00		25 668,00	25 668,00	25 668,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	774,28		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	19 169,50		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		24 285,00	24 285,00	24 285,00
28188	Autres immo. corporelles	4 856,22		183,00	183,00	183,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'ordre	566 181,00		809 918,06	809 918,06	809 918,06

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁴⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁵⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁷⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 099 869,00	0,00	0,00	2 390 195,61	2 390 195,61	0,00	2 390 195,61	2 390 195,61
011	Charges à caractère général (3)	453 628,00	0,00	0,00	486 400,00	486 400,00	0,00	486 400,00	486 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	796 782,00	0,00		812 100,00	812 100,00		812 100,00	812 100,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	242 172,00	0,00	0,00	245 777,55	245 777,55	0,00	245 777,55	245 777,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	1 495 582,00	0,00	0,00	1 547 277,55	1 547 277,55	0,00	1 547 277,55	1 547 277,55
66	Charges financières	36 106,00	0,00		32 800,00	32 800,00		32 800,00	32 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			100,00	100,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	38 106,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
Total des	dépenses réelles	1 533 688,00	0,00	0,00	1 580 277,55	1 580 277,55	0,00	1 580 277,55	1 580 277,55
023	Virement à la section d'investissement	540 181,00			784 250,06	784 250,06		784 250,06	784 250,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	26 000,00			25 668,00	25 668,00		25 668,00	25 668,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	566 181,00			809 918,06	809 918,06		809 918,06	809 918,06

D002 Résultat reporté ou antic	é (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 390 195,61
---	--------------

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

- Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	ı		II	III = I + II
	TOTAL	1 923 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00
013	Atténuations de charges (2)	15 915,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 088,00	0,00	68 610,00	68 610,00	68 610,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	123 153,00	0,00	130 893,00	130 893,00	130 893,00
731	Fiscalité locale	984 376,00	0,00	998 912,00	998 912,00	998 912,00
74	Dotations et participations (2)	673 022,00	0,00	748 933,00	748 933,00	748 933,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	26 024,61	0,00	25 800,00	25 800,00	25 800,00
Total des	s recettes de gestion des services	1 876 578,61	0,00	1 993 148,00	1 993 148,00	1 993 148,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	45,00	45,00	45,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 443,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes financières	1 473,00	0,00	445,00	445,00	445,00
Total des recettes réelles		1 878 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	45 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	45 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	396 602,61

Total des recettes de fonctionnement cumulée	2 390 195,61

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 099 869,00	0,00	0,00	2 390 195,61	2 390 195,61	0,00	2 390 195,61	2 390 195,61
011	Charges à caractère général (4)	453 628,00	0,00	0,00	486 400,00	486 400,00	0,00	486 400,00	486 400,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	88 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00
60621	Combustibles	65 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	58 118,00	0,00		66 700,00	66 700,00	0,00	66 700,00	66 700,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	0,00		11 770,00	11 770,00	0,00	11 770,00	11 770,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6071	Compteurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
61351	Matériel roulant	13 000,00	0,00		6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00	6 100,00
61358	Autres	3 300,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 200,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	760,00	0,00		760,00	760,00	0,00	760,00	760,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 520,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		p. 555 a.s (2)		séance budgétaire (3)		II .	dans le cadre d'une AE	hors AE	III = I + II
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	augetane (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 130,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	850,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 200,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		140,00	140,00	0,00	140,00	140,00
63512	Taxes foncières	7 800,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	796 782,00	0,00		812 100,00	812 100,00		812 100,00	812 100,00
6331	Versement mobilité	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 800,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	447 862,00	0,00		467 000,00	467 000,00		467 000,00	467 000,00
64131	Rémunérations	59 320,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	4 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 000,00	0,00		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	120 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 600,00	0,00		1 700,00	1 700,00		1 700,00	1 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	43 600,00	0,00		56 000,00	56 000,00		56 000,00	56 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	600,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 400,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6488	Autres	300,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

Chan /ant	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Dropositions	Vote de	Pour Pour		TOTAL
Chap. / art. (1)	Libelle	budget précédent (2)	KAK N-1	l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés dans le cadre	information Crédits gérés hors AE	(RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	242 172,00	0,00	0,00	245 777,55	245 777,55	0,00	245 777,55	245 777,55
65211	Frais de scolarité	2 850,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
65311	Indemnités de fonction	84 600,00	0,00		85 500,00	85 500,00	0,00	85 500,00	85 500,00
65312	Frais de mission et de déplacement	695,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65313	Cotisations de retraite	3 600,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
65315	Formation	1 650,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	14 110,00	0,00		4 850,00	4 850,00	0,00	4 850,00	4 850,00
6558	Autres contributions obligatoires	71 155,00	0,00		77 621,00	77 621,00	0,00	77 621,00	77 621,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	16 558,00	0,00		15 176,55	15 176,55	0,00	15 176,55	15 176,55
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	27 300,00	0,00		32 300,00	32 300,00	0,00	32 300,00	32 300,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	9 674,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
65818	Autres	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	20,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	1 495 582,00	0,00	0,00	1 547 277,55	1 547 277,55	0,00	1 547 277,55	1 547 277,55
66	Charges financières	36 106,00	0,00		32 800,00	32 800,00		32 800,00	32 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 106,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6688	Autres	4 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00

	Date de reception pretecture : 17/04/2025								
Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			100,00	100,00		100,00	100,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			100,00	100,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		38 106,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
Total des d	lépenses réelles	1 533 688,00	0,00	0,00	1 580 277,55	1 580 277,55	0,00	1 580 277,55	1 580 277,55
023	Virement à la section d'investissement	540 181,00			784 250,06	784 250,06		784 250,06	784 250,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	26 000,00			25 668,00	25 668,00		25 668,00	25 668,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	26 000,00			25 668,00	25 668,00		25 668,00	25 668,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	566 181,00			809 918,06	809 918,06		809 918,06	809 918,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽¹⁰⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	ITOTAL	1 923 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00	
013	Atténuations de charges (3)	15 915,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 915,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 088,00	0,00	68 610,00	68 610,00	68 610,00	
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 968,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
70323	Red. occupation dom. public	2 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 220,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	
7066	Redevances services à caractère social	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	35 250,00	35 250,00	35 250,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 200,00	0,00	1 260,00	1 260,00	1 260,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	6 500,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	
70878	Remb. frais par des tiers	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	123 153,00	0,00	130 893,00	130 893,00	130 893,00	
73211	Attribution de compensation	85 893,00	0,00	85 893,00	85 893,00	85 893,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 260,00	0,00	36 500,00	36 500,00	36 500,00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00	
731	Fiscalité locale	984 376,00	0,00	998 912,00	998 912,00	998 912,00	
73111	Impôts directs locaux	918 169,00	0,00	935 942,00	935 942,00	935 942,00	
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	10 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques	55 327,00	0,00	58 220,00	58 220,00	58 220,00	
73154	Droits de place	280,00	0,00	750,00	750,00	750,00	
74	Dotations et participations (3)	673 022,00	0,00	748 933,00	748 933,00	748 933,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	208 863,00	0,00	210 068,00	210 068,00	210 068,00	
741121	DSR des communes	324 954,00	0,00	367 037,00	367 037,00	367 037,00	
741127	DNP des communes	36 372,00	0,00	36 591,00	36 591,00	36 591,00	
742	Dot. aux élus locaux	293,00	0,00	293,00	293,00	293,00	
744	FCTVA	1 232,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
74718	Autres participations Etat	68 673,00	0,00	102 465,00	102 465,00	102 465,00	

				f	Date de reception prefecture :		
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total	
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)	
		précédent (2)	1		II	III = I + II	
74748	Participation autres communes	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	
747888	Autres	12 900,00	0,00	3 740,00	3 740,00	3 740,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	19 235,00	0,00	19 429,00	19 429,00	19 429,00	
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	3 810,00	3 810,00	3 810,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	26 024,61	0,00	25 800,00	25 800,00	25 800,00	
752	Revenus des immeubles	26 020,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00	
75888	Autres	4,61	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00	
Total des rece	ttes de gestion des services	1 876 578,61	0,00	1 993 148,00	1 993 148,00	1 993 148,00	
76	Produits financiers	30,00	0,00	45,00	45,00	45,00	
7688	Autres	30,00	0,00	45,00	45,00	45,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 443,00		0,00	0,00	0,00	
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 443,00		0,00	0,00	0,00	
Total des rece	ttes réelles	1 878 051,61	0,00	1 993 593,00	1 993 593,00	1 993 593,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	45 000,00		0,00	0,00	0,00	
722	Immobilisations corporelles	45 000,00		0,00	0,00	0,00	
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des rece	ttes d'ordre	45 000,00		0,00	0,00	0,00	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Page 47

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

'	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
1								Taux	initial				Possibilité	0.11
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 695 182,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 695 182,00									
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/04/2011	2012-03-29	15/06/2012	225 000,00	F		4,290	4,290	EURO	Т	X Autres	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	23/05/2013	2013-06-01	01/06/2014	398 185,00	F		3,550	3,550	EURO	Α	С	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	01/10/2015	2016-03-15	15/06/2016	200 000,00	F		1,600	1,600	EURO	Т	X Autres	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	28/10/2016	2016-11-07	01/03/2017	580 000,00	F		1,000	1,000	EURO	А	С	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	30/03/2014	2017-10-16	15/01/2018	245 000,00	F		1,350	1,350	EURO	А	С	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	30/03/2014	2018-06-11	11/06/2019	550 000,00	F		1,550	1,550	EURO	А	С	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	10/04/2019	2019-11-15	05/01/2021	199 997,00	F		0,810	0,810	EURO	Α	С	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	30/03/2014	2020-05-01	01/05/2020	34 000,00	F		0,550	0,550	EURO	Т	X Autres	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	19/12/2022	2023-05-05	15/08/2023	163 000,00	F		3,150	3,150	EURO	Т	X Autres	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	19/12/2022	2023-11-10	10/02/2024	100 000,00	F		3,150	3,150	EURO	Т	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025

Date de réception préfecture : 17/04/2025

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 695 182,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		D1.2 - K		ON I AK NATOI			s et dettes au 01/01		/ /			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N Montant couvert (11)		Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 400 776,53					186 004,58	25 829,04	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 400 776,53					186 004,58	25 829,04	0,00	0,00
00000511864	N	0,00	A-1	43 570,66	2,25	F		4,290	18 849,28	1 568,64	0,00	0,00
00000761650	N	0,00	A-1	126 968,33	4,00	F		3,550	30 174,89	4 507,38	0,00	0,00
00001120916	N	0,00	A-1	83 333,45	6,25	F		1,600	13 333,32	1 253,33	0,00	0,00
00001418735	N	0,00	A-1	270 666,64	7,00	F		1,000	38 666,67	2 706,67	0,00	0,00
00001730475	N	0,00	A-1	130 666,69	8,00	F		1,350	16 333,33	1 764,00	0,00	0,00
00002115740	N	0,00	A-1	336 428,58	9,00	F		1,550	37 380,95	5 214,64	0,00	0,00
00002837261	N	0,00	A-1	146 664,48	11,00	F		0,810	13 333,13	1 187,98	0,00	0,00
00002881020	N	0,00	A-1	17 850,00	5,25	F		0,550	3 400,00	91,17	0,00	0,00
00004334370	N	0,00	A-1	149 930,90	13,50	F		3,150	9 060,78	4 616,50	0,00	0,00
00004334374	N	0,00	A-1	94 696,80	14,00	F		3,150	5 472,23	2 918,73	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de Index		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 400 776,53					186 004,58	25 829,04	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF

Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

IV - ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX **B1.3**

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 400 776,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

Bito BETTET GORT HARROCK E EINT KORT B GRANGINE (1)							
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de	С	ont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV					
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN						

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025

Date de réception préfecture : 17/04/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N		Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	•	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		oner de me			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(1)	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros			
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00			
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00			
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	211 833,62			
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00			
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	211 833,62			
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 993 593,00			

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	/ II 10,63
--	------------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)	EMPLOIS PERMANENTS		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			1)
		À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	EN ETPT (4 AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
de 2ème classe							
Rédacteur Principal de 2ème Classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	7,00	16,00	12,40	0,00	12,40
Adjoint technique territorial	С	3,00	3,00	6,00	3,01	0,00	3,01
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	С	2,00	0,00	2,00	1,86	0,00	1,86
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	С	2,00	2,00	4,00	3,75	0,00	3,75
Agent de Maitrise	С	1,00	1,00	2,00	1,89	0,00	1,89
Agent de Maitrise Principal	С	0,00	1,00	1,00	0,89	0,00	0,89
Technicien	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,91	0,00	0,91
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	С	0,00	1,00	1,00	0,91	0,00	0,91
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)			OURVUS SUR EM EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur Principal de 1ère Classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	8,00	21,00	17,31	0,00	17,31

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

DO TIME DO LINGUISTO						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT		REMUNERATION (3)		ITRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5. 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-215 528,80	-215 528,80
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	37 901,22	37 901,22
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 627,58	-177 627,58

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	177 627,58	177 627,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 627,58	-177 627,58
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	190 000,00	190 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	928 743,06	928 743,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	738 743,06	738 743,06

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		190 000,00	190 000,00
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	190 000,00	190 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	190 000,00	190 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	928 743,06	III 928 743,06
Ressource	es propres externes de l'année (a)	113 825,00	113 825,00
10222	FCTVA	74 825,00	74 825,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	39 000,00	39 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		814 918,06	814 918,06
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 200,00	1 200,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	24 285,00	24 285,00
28188	Autres immo. corporelles	183,00	183,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	784 250,06	784 250,06

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 \ sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV - ANNEXES IV AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources	,				7	
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certifi véhicules	Taxe sur les certificats d'immatriculation des		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'oc	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	tale des ressources	•					
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	,				,,	
TFPB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - Acquisé de réception en préfecture (#67211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransmission : 17/04/2025 Date de réception préfecture : 17/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:

Pour : 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par Le Maire, Jean-François RODIER (1), A Mairie de Jussac, le 04/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'assemblée délibérante(2), réunie en session A Mairie de Jussac, le 04/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée délibérante (2),(3).

Commune de Jussac (M57) - Commune de Jussac - BP - 205211500830-20250404-BP2025-COMMUN-BF Date de télétransnission : 17/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	Date de réception prête	cture : 17/04/2025
ARRETE ET SIGNATURES		Α

Certifié exécutoire par Le Maire, Jean-François RODIER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2025, et de la publication le 17/04/2025

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.